

CHRONIQUE

Le programme *ÉcolesPlus* dans les écoles du CSAP

Le programme *ÉcolesPlus* a été introduit dans les écoles du Conseil scolaire acadien provincial en 2011. Ce modèle de services intégrés a été lancé en Saskatchewan, en 2001.

Le programme fait suite, en Nouvelle-Écosse, à une enquête de la Commission Nunn en 2005, déclenchée par un accident tragique. Un jeune n'avait pas reçu l'aide dont il avait besoin (santé mentale, nombreux cas avec la justice) de la part des services communautaires. La Commission Nunn a recommandé d'améliorer la coordination et la collaboration

dans la livraison des programmes et des services aux enfants et aux jeunes.

Le programme *ÉcolesPlus* a été lancé en 2008 dans quatre conseils scolaires de la province. Il a été élargi pour être mis en œuvre dans quatre autres conseils scolaires, dont le CSAP, en 2011. Il y a présentement deux sites *ÉcolesPlus* au CSAP, un à l'École secondaire de Par-en-Bas (qui englobe l'École Belleville, l'École Pubnico-Ouest et l'École Wedgeport) et un à l'École Beau-Port (qui englobe l'École acadienne de Pomquet).

La vision d'*ÉcolesPlus* est de faire en sorte que les écoles deviennent un lieu pratique pour la prestation des services gouvernementaux ou d'autres services pour les élèves et leur famille. Les familles sont accueillies dans un lieu accessible et familier : l'école de leur communauté.

ÉcolesPlus vise à offrir une prestation de services intégrés, complets et collaboratifs à l'école, une diffusion de l'information et des ressources entre les différentes agences, des services opportuns et efficaces, et une prestation de



**Conseil scolaire
acadien provincial**

services au-delà des heures régulières de classe.

Les buts d'*ÉcolesPlus* sont d'améliorer l'engagement des élèves et la réussite scolaire, d'offrir les services d'aide sociale, de santé, de justice et de santé mentale à l'école, d'améliorer l'engagement des parents et des familles auprès

de l'école et de la communauté, et d'obtenir un engagement accru de la part de la jeunesse à la planification de sa réussite.

Pour atteindre ces buts, *ÉcolesPlus* collaborera avec ses partenaires communautaires afin d'identifier les jeunes désengagés et ayant des problèmes, de mettre les élèves et leur famille en contact avec les services appropriés, d'effectuer un plan de services global, de réduire les temps d'attente pour des services spécialisés, de surveiller le progrès et le réengagement, et de renforcer les capacités de ceux qui bénéficient du programme.

Le programme *ÉcolesPlus* est dirigé par un comité consultatif régional composé de représentants de divers ministères, tels que la Justice, la Santé, les Services communautaires, l'Éducation et d'autres organismes sans but lucratif. Ces représentants se rencontrent régulièrement afin de repérer les lacunes en matière de services et de ressources, et d'aider à trouver des solutions pour les élèves dans le besoin.



Informez-vous auprès d'un syndic de faillite

Q : Je ressens une pression constante pour « acheter plus » même si je sais que je vais m'endetter encore plus. Suis-je le seul à me sentir de cette façon ?

R : Non. La pression d'avoir ce que les autres ont est réelle. Nous vivons dans une société de consommation. De nombreuses personnes ont de la difficulté à faire face au besoin de se conformer aux habitudes d'achat de leurs amis, leurs voisins, les amis de leurs enfants et leurs collègues de travail. La pression peut être ressentie pour acheter un nouveau gadget, un voyage annuel, un téléviseur à écran géant HD ou à acheter le café au restaurant au lieu de le faire à la maison.